



**CSE
DIRECTIONS
TECHNIQUES**

**CSE extraordinaire
16 juillet 2025**



La présidence de cette séance extraordinaire du CSE des Directions techniques est assurée par M. Kian GAVTACHE.

Seul point à l'ordre du jour de ce CSE extra, une information de l'entreprise sur le projet « Résonances » faisant suite à l'ordonnance de référé du 30 juin du tribunal de Bobigny rendue sur saisine du CSE NEN qui prévoit de maintenir les principes de fonctionnement et d'organisation existants sur la ZP NEN au 7 juillet et jusqu'à nouvel ordre. Le but est d'aborder les premières conséquences au sein du CSE des Directions techniques et pour ses agents.

Au-delà de ce point, les élus UNSA-Ferroviaire sont revenus sur tous les autres sujets liés à « Résonances ». Ils regrettent, une fois de plus, que leurs revendications n'aient pas été mieux prises en compte malgré les alertes émises dès le début du projet avec un calendrier bien trop optimiste, des problématiques déjà anticipées et, surtout, les avis défavorables des différents CSE.

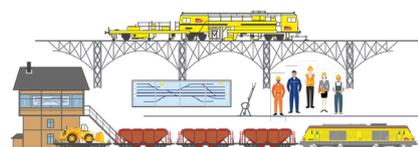
Un dossier mal géré... une habitude ?

Le CSE Central Réseau qui, pourtant, était le plus apte à avoir une vision d'ensemble a dû se contenter des éléments génériques. « Vous aurez les éléments précis dans les CSE d'établissement », nous a-t-on répondu... Oui, mais uniquement dans les CSE prenants, début de l'exercice périlleux ! Comment gère-t-on la vision d'un CSE pour tous ses agents ? On va vous donner un petit fichier Excel et tout ira bien ! Conclusion, comme à son habitude, l'entreprise a mal évalué les éléments nécessaires à un dossier de qualité. Une première ? Pas vraiment ! En effet, ce n'est pas faute d'avoir été alerté, par le biais des élus, sur tout un ensemble de dossiers précédents.

Donc, des attentes légitimes...

Dans ce cadre, les élus UNSA-Ferroviaire reviennent sur le besoin d'informations complémentaires pour leur compréhension de ce projet d'envergure et, surtout, pour le bien-être des salariés de notre périmètre, notamment :

- L'ensemble des moyens et des modalités de fonctionnement concrets de la nouvelle organisation et de la gouvernance, à tous les échelons concernés (dont les interfaces entre ces différents niveaux), ce qui relève de la phase 3 du projet ;



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



- Les fiches de postes actuels et futurs, précises quant aux responsabilités et missions/tâches s'y attachant – en pouvant distinguer clairement les futurs postes modifiés des futurs postes créés, la présentation des consignes d'organisation de toutes les directions en déclinaison de la nouvelle note d'organisation SNCF Réseau RRG21035 ;
- Les effectifs au 30 juin 2025 et ceux au 8 juillet 2025, par direction, entité ou service de rattachement et par LPA, composant la DZI NEN, les Directions techniques et, par équité, ceux des DZI Sud-Est et Atlantique ;
- La présentation précise de la phase de transition, des mesures d'accompagnement durant cette période et des actions de prévention des risques s'y attachant ;
- L'étude de l'adéquation charge-ressources de l'ensemble des postes et de son équité, en vérifiant que les effectifs couvrent réellement les besoins de manière transparente et que les emplois soient qualifiés de façon homogène sur tous les territoires ;
- L'analyse des risques professionnels, y compris celle attenante à la phase de transition avant complet déploiement de la réorganisation « Résonances », intégrant l'analyse des risques psychosociaux, ainsi que l'évaluation de la charge de travail des postes supprimés, modifiés et créés ;
- Le plan et les mesures de prévention associées, le projet de DUERP actualisé ;
- L'obtention des organigrammes des différentes directions, entités et des différents services de rattachement.
- Et enfin, et ce point est très important, les postes impactés indirectement par la réorganisation « Résonances ». Par exemple, un poste qui a été réattribué à un nouvel agent, sans que l'agent actuellement en fonction ait été préalablement informé.

Incertitude persistante et attente trop longue

- L'échéance des prochains CSE territoriaux (prévue en septembre) est jugée trop lointaine au regard du climat d'attente et d'inquiétude dans lequel se trouvent les agents.
- L'UNSA-Ferroviaire demande une poursuite active du dialogue social, au-delà des seules instances officielles, via des points d'information réguliers.

Accompagnement renforcé des agents

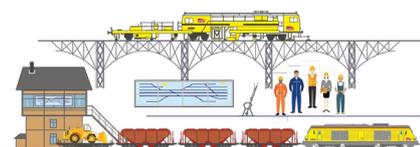
L'UNSA demande la création :

- D'un comité de suivi spécifique au périmètre local ;
- D'un comité de suivi inter-CSE dédié au projet « Résonances ».

Exigences en matière de RSE (Responsabilité sociétale des Entreprises)

L'UNSA-Ferroviaire demande une déclinaison concrète de la stratégie RSE nationale de SNCF Réseau :

- Communication sur la feuille de route RSE & ODD (objectifs de développement durable) ;
- Détails sur la gouvernance RSE ;
- Mise à disposition d'un tableau d'indicateurs RSE ;
- Accompagnement des établissements dans le pilotage environnemental.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

**POUR MOI,
C'EST L'UNSA !**

Interrogations stratégiques majeures sur l'avenir de SNCF Réseau

Lors de la consultation du 12 juin 2025, la délégation UNSA-Ferroviaire avait alerté sur une perte de compétences de SNCF Réseau, notamment depuis l'attribution des lignes RER 15 à 18 à la Société du Grand PARIS devenue opportunément la Société des Grands Projets (SGP).

La SGP devient une maîtrise d'ouvrage concurrente,

interlocutrice directe des régions et cofinanceurs. Cela soulève une incertitude forte : la SA SNCF Réseau restera-t-elle réellement le gestionnaire principal de l'infrastructure ferroviaire ?

L'UNSA-Ferroviaire demande une réponse claire et officielle, et une prise en compte de ces évolutions dans la mise en œuvre du projet « Résonances ».



RPS et accompagnement des salariés

- Une analyse complémentaire RPS va être réalisée sur la ZP NEN et la DZI NEN (questionnaire + entretiens collectifs avec le cabinet Emprunte Humaine).

Deux phases sont prévues :

- 1) Premiers entretiens en juillet malgré les vacances estivales ;
- 2) Restitution complète pour le 18 août.

- **Les entretiens exploratoires ont tous été réalisés** (sauf pour les ILD)

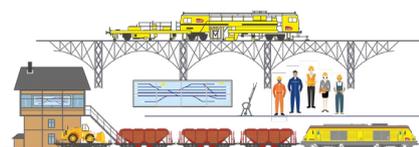
- **De premiers entretiens d'orientation ont été menés.** L'entreprise doit proposer à chaque salarié concerné au moins deux postes auquel il peut candidater, dont un si possible, dans la région d'origine ou le bassin d'emploi du salarié. Ces propositions doivent être réalistes et compatibles avec les compétences du salarié, prenant en compte ses souhaits autant que possible pour les agents sans poste.

- **Des actions complémentaires** sont prévues sur tous les autres périmètres (à partir de septembre) : suivis renforcés, coachings, accompagnements personnalisés.



Ce que dit l'UNSA-Ferroviaire

Les élus ont exprimé des doutes légitimes sur la qualité du travail réalisé uniquement pendant l'été. L'UNSA-Ferroviaire demande que le travail soit poursuivi au-delà de cette première étape.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Points de vigilance soulevés

- Les agents de la DZI NEN restent impactés malgré les mesures.
- Besoin d'un vrai lien humain avec les agents en ILD, au-delà d'un simple courrier. L'entreprise nous a entendus sur ce point, avec des prises de contact via la hiérarchie quand c'était possible et accepté par l'agent. Dans les autres cas, c'est l'Action sociale qui est intervenue.
- Manque de clarté sur les méthodes de travail à venir pour certains postes. L'entreprise nous a répondu que les groupes de travail se poursuivront selon les besoins métiers. Les managers sont informés des travaux.
- Incohérences sur les organigrammes : postes attribués sans consultation, certains agents découvrent, via ces documents, que leur poste est occupé.

Autres sujets abordés

- NAC : dispositif finalisé, mais non encore communiqué.
- Nominations de RPX pour les agents transférés sur les nouveaux périmètres : sujet revu à la rentrée sur les CSE d'accueil.



EN CONCLUSION DE CE CSE EXTRA

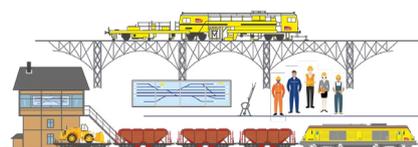
La direction réaffirme sa volonté de renforcer le dialogue social, de suivre de près les RPS et de mener une nouvelle phase de consultation sur le périmètre NEN avec une restitution complète prévue pour fin août, en amont de l'audience du 4 septembre.

Nous remarquons aujourd'hui, lors d'échanges avec certaines personnes impactées par la réorganisation « Résonances », que l'humain n'est pas au centre des préoccupations et que l'on est très loin de l'excellence relationnelle qui a été promise.

Cette réorganisation à deux vitesses nécessite un pilotage renforcé, sachant que chaque approximation devient anxiogène, chaque flou nourrit les rumeurs les plus folles.

Cette mise en œuvre partielle révèle les limites d'une approche purement technocratique du changement. L'humain ne se découpe pas en périmètres géographiques. Les carrières ne s'arrêtent pas aux frontières administratives. Les familles ne planifient pas leur vie selon les décisions de justice.

L'exigence des élus de l'UNSA-Ferroviaire porte sur la continuité du dialogue social pendant les semaines à venir. Les congés protocolaires ne suspendent pas les inquiétudes professionnelles.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

